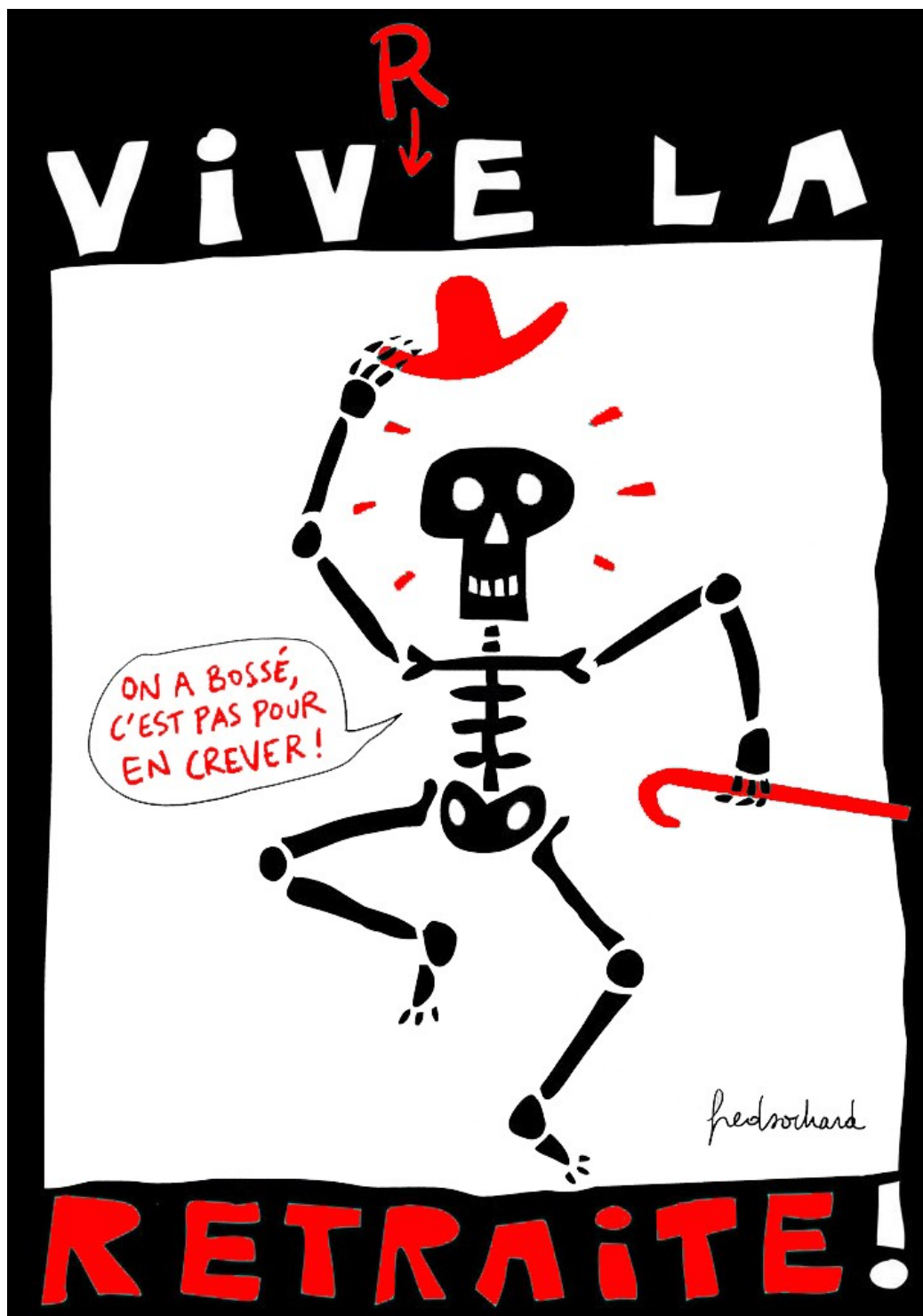


Supp 1 au bulletin n°172 sept-oct 19
Déposé le 27 novembre 2019

LE PROJET MACRON-DELEVOYE DE RETRAITE PAR POINTS



C'EST



**BAISSE GÉNÉRALE
DES PENSIONS**



**ALLONGEMENT
DES CARRIÈRES ET
DE LA DURÉE
DE TRAVAIL**



**SYSTÈME DE DÉCÔTE
AMPLIFIÉE**



**INÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES**

MOBILISATION GÉNÉRALE !

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE JEUDI 5 DÉCEMBRE

MANIFESTATION À LA ROCHE SUR YON -
14H00 - PLACE NAPOLEON

SOMMAIRE

Appel à la grève
La retraite par points

page 1
page 2

Encart

- Les retraites un choix de société
- Affiche pour les parents
- Bulletin d'adhésion

➔ **AG ÉDUCATON : 13H > SALLE 11 - POLE ASSOCIATIF** 71 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

RETRAITE PAR POINTS : CATASTROPHE ANNONCÉE !

Si le projet de réforme Delevoye-Macron aboutit, il sera catastrophique pour l'ensemble des salarié-es et fonctionnaires, et particulièrement pour les femmes. Parmi les fonctionnaires, ce sont les enseignant-es qui seraient les plus touché-es notamment dans le premier degré !

La retraite par points n'a pas d'autre finalité que de réduire drastiquement les pensions, d'allonger la durée d'assurance, de mettre à mal des droits liés aux enfants, de reculer davantage les bornes d'âge et de renforcer un système de décote (particulièrement défavorable aux enseignant-e-s). Il s'agit ainsi pour le gouvernement d'alléger les « charges » des employeurs et de faire disparaître une conquête sociale de nos aînés fondée sur le principe de répartition et de solidarité entre générations.

Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser à partir du 5 décembre !

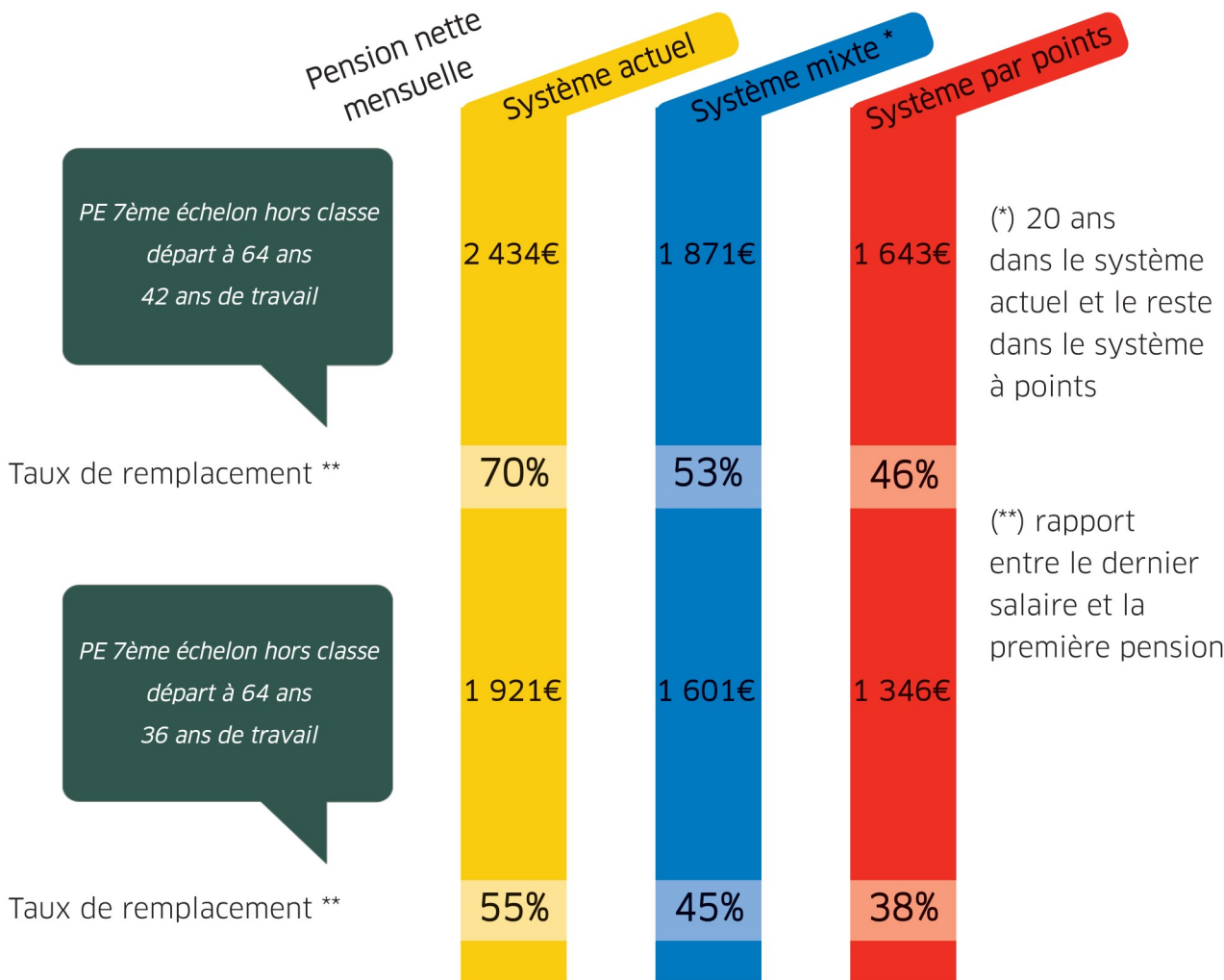
SIGNE AVANT-COUREUR ...



“ Le système de retraite par point, j'y suis favorable. [...] Le système par points en réalité ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue. Cela permet de diminuer chaque année la valeur des points et donc de diminuer le niveau de pensions. ”

François FILLON, le 10 mars 2016 (sur Public Sénat)

CONCRÈTEMENT POUR LES PE



FAISONS DU LIEN

La retraite est l'aboutissement d'une carrière : elle doit être pour les fonctionnaires la juste récompense d'un engagement au service du public. C'est ce qu'indique d'ailleurs le code des pensions : la pension vise à garantir "des conditions matérielles d'existence en rapport avec la dignité de sa fonction".

Alors que les enseignant-es français-es subissent un réel **déclassement salarial** et une dégradation galopante de leurs **conditions de travail**, le projet du président de la république consiste à les faire travailler davantage, plus longtemps... pour une retraite indigne !

La mort tragique de notre collègue Christine Renon (directrice à Pantin), l'augmentation exponentielle des arrêts maladie et des démissions mettent en exergue la situation inacceptable dans laquelle se retrouvent de nos jours nombre d'entre nous.

Salaires, santé, conditions de travail, retraite : tout est lié ! Il ne s'agit pas d'éléments disjoints les uns des autres. Tout cela s'imbrique logiquement dans une carrière. Les projets gouvernementaux sont une attaque frontale sans précédent sur tous les fronts où les professeurs des écoles sont la cœur de cible. **Ne soyons pas dupes, ne soyons pas les véritables dindons de la farce, MOBILISONS-NOUS DÈS LE 5 DÉCEMBRE !**

Pour les professeurs des écoles, la perte de pension engendrée par cette réforme pourrait atteindre 900€ nets par mois !

DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration d'intention de participation à la grève du jeudi 5 décembre est à envoyer à son IEN le **lundi 2 décembre (avant minuit) dernier délai**. Elle peut être acheminée par voie postale ou par courriel après avoir été numérisée. Vous retrouverez un modèle de déclaration sur notre site internet.

Cette déclaration - comme son nom l'indique - est intentionnelle. Dans le cadre de la reconduction de la grève, nous invitons à cet effet, tous les enseignant-es - qu'ils-elles participent ou non à la grève - à remplir la déclaration proposée qui liste d'emblée tous les jours du mois de décembre afin de mettre la pression. Les collègues se positionneront sur chacune de ces journées en fonction des éléments débattus en

DÉCLARATION PRÉALABLE D'INTENTION DE PARTICIPATION À UN MOUVEMENT DE GRÈVE

Je soussignéenseignant à l'école de

Déclare mon intention de participer à la grève intersyndicale et interprofessionnelle les jours suivants : jeudi 5 décembre 2019, vendredi 6 décembre 2019, lundi 9 décembre 2019, mardi 10 décembre 2019, mercredi 11 décembre 2019, jeudi 12 décembre 2019, vendredi 13 décembre 2019, lundi 16 décembre 2019, mardi 17 décembre 2019, mercredi 18 décembre 2019, jeudi 19 décembre 2019 et vendredi 20 décembre 2019.

Date signature



**TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE**



JEUDI 5 DÉCEMBRE

CONTRE

**LE PROJET DE RÉFORME DE RETRAITES PAR POINTS.
CAR TOUTES ET TOUS SERONT PERDANT-ES !**



POUR

- GAGNER UNE AMÉLIORATION DU SYSTÈME ACTUEL, SYSTÈME SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL.
- APPORTER DES RÉPONSES AUX SALARIÉ-ES EN TERMES D'EMPLOI, DE SALAIRES, DE CONDITIONS DE TRAVAIL.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**